



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

**CONSULTATION DU PUBLIC : ARRÊTÉ PRÉFECTORAL portant autorisation temporaire le rabattement temporaire de la nappe de la Craie et rejets des eaux de pompage dans la Marne pour la réalisation d'un parking enterré.
Commune d'ÉPERNAY**

24 octobre 2022

Le projet d'arrêté préfectoral portant autorisation temporaire le rabattement temporaire de la nappe de la Craie et rejets des eaux de pompage dans la Marne pour la réalisation d'un parking enterré sur la commune d'Epernay, a fait l'objet d'une consultation du public du 19 septembre au 10 octobre 2022 via une mise en ligne sur le site internet des services de l'État dans la Marne.

À l'issue de cette phase de consultation, aucune observation n'a été formulée sur le projet d'arrêté.

L'arrêté est donc proposé à la signature de M. le Préfet, sans modification par rapport à la version mise en consultation.